Brigitte Bilodeau, première vice-présidente Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ)



- Une prise de décision partagée à tous les niveaux
  - National
  - Intermédiaire
  - Local
- Pour l'atteinte d'un but commun
  - Réussite et persévérance scolaires
- Les politiques, les lois, les règlements et les plans contribuant à l'atteinte de l'objectif commun, pour faire sens, doivent être élaborés en partenariat

 Des dilemmes, des tensions ou des contradictions peuvent découler de la prise de décision partagée

- Quels principes peuvent être appliqués pour aplanir ces zones de tensions?
  - Représentation
  - Respect des rôles et des responsabilités
  - Parité

- Même si la loi fournit des ancrages à ces principes, la prise de décision partagée demeure un enjeu continu
  - L'esprit de la loi par rapport à la pratique
  - Des glissements toujours possibles

L'exemple du projet de loi nº 40